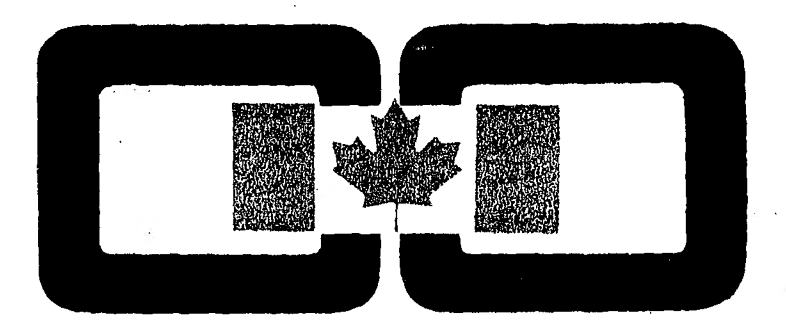
le franco albertain

Mercredi 30 juin 1971, Vol. 4 No. 33



EN CHUTE LIBRE.- Cet hélicoptère de type Voyageur des forces armées canadiennes a levé cette automobile à environ 1,000 pieds dans les airs avant de la laisser retomber sur le sol. Par la suite, des spécialistes ont étudié la résistance des matériaux par rapport à l'impact du contact brutal. (Photo Forces canadiennes)

CANADA UNI



JEUDI LE 1 JUILLET FÊTE DU CANADA

A GRIESBACH

Franc succès des fêtes de la St- Jean

La semaine de la sécurité nautique débute demain

Un cours de patriotisme uniforme

5 MINUTES au FOND des CHOSES



Heureux, ils vont main dans la main . . .

A DEUX SUR LES SENTIERS DE LA VIE

tu te souviens...

Femme tu te souviens? on n'avait rien pour commencer, tout était à faire. Et on s'y est mis, mais c'est dur. Il faut du courage, de la persévérance.

Il faut de l'amour, et l'amour n'est pas ce qu'on croit quand on commence.

Ce n'est pas seulement ces baisers qu'on échange, ces petits mots qu'on se glisse à l'oreille, ou bien de se tenir serrés l'un contre l'autre; le temps de la vie est long, le jour des noces n'est qu'un jour — c'est ensuite, tu te rappelles, c'est seulement ensuite qu'a commencé la vie.

Il faut faire, c'est défait; il faut refaire et c'est défait encore.

Les enfants viennent ; il faut les nourrir, les habiller, les élever : ça n'en finit plus; il arrive aussi qu'ils soient malades, tu étais debout toute la nuit, moi je travaillais du matin au soir.

Il y a des fois qu'on désespère; et les années se suivent et on n'avance pas, et il semble souvent qu'on revient en arrière.

Tu te souviens femme, ou quoi ?

Tous ces soucis, tous ces tracas; seulement tu as été là. On est restés fidèles l'un à l'autre. Et ainsi j'ai pu m'appuyer sur toi, et toi tu t'appuyais sur moi.

On a eu la chance d'être ensemble, on s'est mis tous les deux à la tâche, on a duré, on a tenu le coup.

Le vrai amour n'est pas ce qu'on croit. Le vrai amour n'est pas d'un jour mais de toujours.

C'est de s'aider, de se comprendre.

C. F. RAMUZ
(Extraits)



Espérer dans la joie, en regardant toujours droit devant soi. . .

Il faut rompre pour s'unir

Tout d'abord, rompre avec son passé;
Rompre avec ses habitudes de célibataire;
Rompre avec ses parents, ses amis;
Rompre avec ses habitudes confortables.

De cette rupture provisoire, le lien des époux prendra un visage nouveau. Les amis de chacun deviendront ceux du foyer. Tout devient commun entre les époux, les amis, les relations comme les joies et les peines.

Au service des autres

L'amour est comme un feu, un feu qui, s'il est nourri, entretenu, se fait dévorant et rayonnant. Comme le feu, notre amour a besoin de se communiquer. Vouloir le garder pour vous seuls jalousement, égoïstement, ce serait éteindre la flamme et réduire en cendres notre foyer. Cette chaleur qui est en nous, cette lumière qui nous éclaire, il faut les partager.



L'idéal, c'est l'entraide

Chacun y parviendra à la condition :

1—Que l'un ou l'autre s'acceptent tels qu'ils sont, différents et complémentaires.

2—Si chacun respecte la vocation de l'autre et s'efforce de mettre en valeur ses dons.

3—Si chacun désire vraiment que son conjoint soit pleinement homme, pleinement femme.

4—L'homme est la tête, le chef du foyer. La femme en est le coeur. Cela est voulu par Dieu.

Cela demande du temps pour réaliser une union parfaite. Les difficultés à rencontrer sont dues au caractère, au tempérament, à l'éducation, aux goûts de chacun. L'amour conjugal n'est pas à l'abri des épreuves. . .

L'harmonie conjugale est une perpétuelle recherche d'équilibre. Elle exige beaucoup d'amour. Il faut se comprendre pour mieux s'aimer. Il faut s'aimer pour mieux se comprendre.

Dieu attend de nous...

Aimez-vous l'un l'autre: **Dieu veut que cette amour qui fait notre joie, soit solide et vivant, durable et fervent. Sa charité nous grandira s'il habite en nous et elle fera grandir notre amour.**

Pour la fécondité...

Soyez féconds: **"Croissez et multipliez-vous" La mission que Dieu vous a confiée pour faire grandir son corps.**

Le nouveau régime d'assurance-chômage est en vigueur

Il y a trente ans, pratiquement jour pour jour, le Canada se dotait d'un régime d'assurance-chômage. Un nouveau régime prend la relève à compter du 27 juin.

Ce nouveau régime qui résulte d'une étude entreprise, il y a plus de deux ans et demi, a été voté par le Parlement grâce à la détermination du ministre du Travail, l'honorable Bryce Mackasey.

"Tout ce que nous faisons, a-t-il déclaré, c'est de fournir une solution logique aux problèmes posés par les transformations technologiques et sociales contemporaines; nous le faisons par l'intermédiaire d'un régime adapté au contexte canadien et aux besoins de nos concitoyens."

Avant l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi, le calcul des prestations d'un assuré était exclusivement basé sur les cotisations qu'il avait versées. Le travailleur privé de son emploi par la maladie jouissait d'une protection marginale; par ailleurs, la femme canadienne dont les gains étaient interrompus par une grossesse n'avait droit à aucune prestation de chômage.

C'étaient là, a dit M. Mackasey, des lacunes sérieuses, lacunes que nous avons corrigées dans la nouvelle Loi.

En élargissant le champ d'application du régime, au delà d'un million et quart de Canadiens précédemment privés de la protection de l'assurance-chômage en jouissent maintenant. Presque tous les salariés sont maintenant assujettis au régime, soit au grand total plus de six millions et demi de Canadiens.

"Nous avons fait d'énormes progrès par rapport à 1941", de dire le Ministre avec satisfaction. A cette époque, a-t-il poursuivi, comparativement peu de gens étaient protégés. On considérait, par exemple, que les salariés dont le revenu annuel dépassait de $2,000. pouvaient subvenir à leurs besoins; d'autre part, ceux qui habitaient le grand Nord n'étaient pas protégés. Les problèmes que cela aurait entraînés étaient tout simplement insurmontables.

Au cours des années, on a étendu la protection de l'assurance-chômage à d'autres groupes de salariés et les prestations ont été augmentées. La dernière augmentation remonte à janvier dernier, alors que le Parlement autorisait, comme mesure intérimaire, qu'un supplément de 10 pour cent soit ajouté aux prestations.

En vertu de la Loi maintenant en vigueur, les assurés qui subissent une interruption de gains recevront des prestations au taux de 66 2/3 pour cent (des gains hebdomadaires moyens de leur période de référence) pendant les premières semaines d'indemnisation. Si leur interruption de gains se prolonge au-delà d'un nombre prédéterminé de semaines et qu'ils ont des personnes à charge, ce taux pourra atteindre 75 pour cent.

Les assurés qui gagnent $50. ou moins par semaine recevront cependant toutes leurs prestations aux taux de 75 pour cent.

Sous le nouveau régime, non seulement les prestations sont en rapport avec la rémunération normale de l'assuré, mais encore les conditions d'admissibilité sont adoucies; un assuré peut dorénavant retirer des prestations tout en ayant à son crédit aussi peu que huit cotisations hebdomadaires.

Les assurés qui ont accumulé vingt cotisations hebdomadaires ou plus ont droit à un service plus élaboré, y compris le droit à des prestations de chômage quand leurs gains sont interrompus par une maladie ou une grossesse.

A l'heure actuelle, on estime qu'à peine un tiers des employés canadiens bénéficient d'une protection équivalente ou supérieure à celle donnée par Assurance-chômage Canada. La nouvelle Loi a été structurée de façon à encourager les employeurs qui offrent déjà ce genre de services à les maintenir. D'ailleurs, les employeurs qui rencontrent les normes précitées pourront faire réduire proportionnellement le montant des primes qu'ils versent à Assurance-chômage Canada.

A certains points de vue, le nouveau régime s'éloigne radicalement de la voie tracée par l'ancien. Pour la première fois, à compter du 2 janvier 1972, les primes des cotisants seront déductibles pour fins d'impôt et les prestations feront l'objet de déductions fiscales.

"Ce qu'il ne faut jamais oublier, précise M. Mackasey, c'est que nous offrons un service d'assurance; tous y contribuent et les sommes payées sous forme de prestations constituent un revenu au plein sens du terme.

Ce que nous offrons, rappelle-t-il, c'est un programme d'assurance duquel tout aspect de bien-être social a disparu. Nous nous en tiendrons à ce concept d'un service bien rodé pour tous nos clients qui ont le droit le plus absolu à une administration rapide et efficace."

On peut obtenir des renseignements plus détaillés sur le nouveau régime en se procurant la brochure intitulée "La nouvelle loi sur l'assurance-chômage - un guide pour les employés". On peut l'obtenir sans frais dans tous les bureaux d'Assurance-chômage du Canada. Une deuxième brochure, "Un droit des Canadiens", également disponible aux mêmes endroits, trace les grandes lignes de l'assurance-chômage au Canada depuis une trentaine d'années.



Mlle Sylvia Van Brabant, fille du président général de l'ACFA, a répondu à l'invitation que lui avait lancée à St-Paul, Mlle Dominion du Canada, Norma Hickey, de se présenter pour participer à ce concours national. Notre photographe l'a rencontrée à l'aéroport international d'Edmonton qu moment où elle se préparait à s'embarquer pour Niagara Falls où se déroulent les éliminatoires. Mme Adèle Van Brabant, sa mère, a tenu à l'accompagner à l'aéroport. La nouvelle Mlle Dominion du Canada sera connue demain soir. Les frais de voyage de Mlle Van Brabant ont été défrayés par la Chambre de Commerce de St-Paul et le comité d'organisation des fêtes du Jubilé du dollar d'argent.



Mme Lily Dooley, présidente de l'Association des Dames de Ste-Famille de Calgary remet un chèque de $300.00 à M. Ernie Kidd, président du club de natation des handicapés pour son oeuvre. L'Association des Dames de Ste-Famille s'est intéressée à cette oeuvre charitable particulièrement à cause du bien qu'elle accomplit et aussi parce qu'elle n'est pas subventionnée par le United Fund.



Ces voyageurs francophones de Valleyfield, P. Québec, n'ont pas caché leur joie en arrivant à l'aéroport de Calgary, car ils ont eu un comité d'accueil francophone, dirigé par la Société Franco-canadienne de Calgary. Il s'agit des membres de la société St-Jean-Baptiste du diocèse de Valleyfield qui effectuent un voyage de 16 jours dans l'Ouest Canadien.

EDITORIAL

Un cours de patriotisme uniforme

C'est demain le 1 juillet, journée du Canada, notre fête nationale. C'est la célébration qui devrait être la plus importante de l'année pour nous en tant que citoyens canadiens.

Pourtant, pour beaucoup de Canadiens, cette fête n'est qu'un autre congé payé qui fait bien plaisir, mais ils ne cherchent pas à s'y attarder davantage.

Cette attitude nous semble inconcevable au moment où tant d'efforts sont faits pour la promotion de l'unité canadienne, mais elle peut s'expliquer par le fait qu'on n'insiste pas assez à la base pour créer un patriotisme éclairé qui puisse devenir une motivation puissante dans la vie des Canadiens.

Ce n'est pas à l'âge adulte qu'on doit tenter d'inculquer ce patriotisme à l'individu, mais bien sur les banc de l'école primaire. En effet, nous croyons que les efforts devraient porter sur les jeunes dans ce domaine, car ils sont certainement plus réceptifs et ce qu'ils apprennent à ce moment, les marque pour la vie.

Mais comment y arriver d'une façon uniforme d'un bout à l'autre du pays avec toutes les disparités régionales ? A notre point de vue, il n'y a qu'une façon, et c'est par le gouvernement fédéral qui devrait faire les études voulues pour mettre au point un cours de patriotisme et de connaissance du Canada qui soit uniforme tant chez les francophones que chez les anglophones.

Il est vrai que l'éducation est du domaine provincial, mais nous sommes convaincus que devant l'importance du sujet, les provinces pourraient, pour une fois, laisser tomber la petite politique à une réunion fédérale-provinciale et conclure un accord pour cet enseignement.

Il en résulterait que les jeunes qui suivraient un tel cours deviendraient de meilleurs citoyens et qu'ils seraient désormais plus conscients de leurs responsabilités vis-à-vis de leur pays. Ainsi, ils apporteraient certainement une meilleure collaboration dans les campagnes contre la pollution; une autre conséquence serait une meilleure compréhension entre les citoyens des diverses régions du pays et entre les groupes des deux langues officielles. Ils seraient mieux préparés à accepter certaines législations rendues nécessaires pour lutter contre l'inflation et autres maux de notre époque. Ils comprendraient mieux l'importance et la nécessité de voter aux élections.

Ce cours de patriotisme n'est peut-être qu'une utopie, mais nous osons espérer qu'il sera réalisé un jour pour le plus grand bien du Canada.

André Collin.

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay, Joelle Gotzmann

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement-
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 1881

L'opinion des autres

La conférence constitutionnelle de Victoria est maintenant terminée, et diverses opinions ont été émises par les différents média de publicité à travers le Canada. L'attitude du Québec vis-à-vis des droits linguistiques et culturels des minorités a soulevé plusieurs commentaires, et Mme Myriam Bennett a bien résumé la situation qui découle de cette prise de position dans son éditorial publié dans "Le Soleil" de Vancouver le 25 juin dernier.

Comme les conclusions de Mme Bennett peuvent s'appliquer dans toutes les provinces de l'Ouest, nous reproduisons intégralement cet éditorial.

"Si les démarches de la conférence constitutionnelle concernant les droits linguistiques et culturels ne m'ont pas trop surprise, c'est peut-être parce que lors de mes rencontres avec des groupes représentatifs dans l'Est, une chose semblait ressortir plus souvent que d'autres. C'est que le Québec ne voit plus son rôle au sein du pays comme celui d'un chien de garde pour ses "expatriés". Autrement dit, le Québec ne se voit plus comme la parent de la francophonie en dehors du Québec, qui à tout moment agira comme notre porte-parole. Il semble plutôt vouloir jouer un rôle plus indirect, celui d'un parrain peut-être, où l'appui moral et l'encouragement sur des points précis remplacent les démarches et les pressions directes qui caractérisaient auparavant l'attitude du Québec envers les autres sections francophones à travers le pays. Les raisons de cette modification sont complexes et de longue fermentation. Citons-en les deux plus évidentes."

"La première est d'ordre pratique, car le Québec, semble-t-il, doit mobiliser toutes ses forces et son pouvoir créateur pour résoudre ses propres problèmes. Il a donc décidé de minimiser le rayonnement de ses efforts pour mieux les concentrer."

"La deuxième raison est plutôt morale. Pour revenir à l'allusion d'un parent et de ses enfants, il ne faut plus oublier que certains de cette progéniture ont quitté la maison paternelle depuis des siècles, d'autres depuis des générations et que presque tous ont atteint leur majorité. Qu'ils se soient fait une vie dans un contexte très près de celui qui existe au Québec ou tout à fait différent, c'est à eux de se créer leur vie adulte dans le milieu qu'ils ont adopté tout en perpétuant les valeurs de leur héritage qu'ils estiment essentielles et valables".

"Les francophones de l'Ouest qui ont été déçus, même violemment surpris par certains résultats de la conférence, ont eu ces réactions parce qu'ils se fiaient trop, peut-être entièrement, à des éléments qu'ils ne pouvaient aucunement contrôler. Il est grand temps pour cette francophonie de bâtir ses propres cadres, quitte à s'inspirer ou puiser ailleurs, mais toujours en se rappelant le contexte, les besoins réels et le prix qu'elle est prête à payer. En ce faisant, elle deviendra non pas une extension géographique du lieu de ses origines, mais un être mûr qui peut s'épanouir à travers sa propre identité."

Myriam Bennett

Lettre ouverte

Monsieur Pierre-E. Trudeau
Premier Ministre
Parlement, Ottawa

Monsieur le Premier Ministre,
Il y a près de deux ans, le Parlement du Canada a adopté une loi autorisant l'interruption médicale ou chirurgicale de la grossesse, ou d'autres termes, l'avortement dit thérapeutique.

Depuis, un mouvement de pression s'est organisé pour libéraliser cette loi et permettre l'avortement à la demande de la mère.

Nous nous opposons à ce mouvement pour les motifs suivants:

1. L'élargissement de la loi actuelle donnera lieu à de nombreux abus;
2. il ne supprimera pas les avortements clandestin de façon appréciable;
3. il ne diminuera pas les dangers inhérents à cette procédure, ni la mortalité qui en résulte;
4. il privera le pays à coup sûr d'un grand nombre de citoyens dont il aura besion pour prospérer;
5. enfin, nous croyons que l'embryon ou le foetus humain est un être humain différent de sa mère, ayant le droit de vivre autant que tous les autres humains.

Nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre à vos collègues du Parlement Canadien, notre ferme opposition à l'élargissement de la loi sur l'avortement thérapeutique.

Veuillez agréer, Monsieur le premier Ministre, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Les médecins de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Jean-M. Bolduc m.d.
Président du Conseil des médecins.

Trente neuf autres médecins ont signé cette lettre qui a été envoyée à M. Trudeau.

A GRIESBACH

Franc succès des fêtes de la St-Jean-Baptiste

La journée de la St-Jean-Baptiste a été marquée de façon éclatante à la base des Forces Armées d'Edmonton, Forces Armées d'Edmonton, Griesbach, par les membres du premier Commando du Régiment Aéroporté Canadien. En effet, dès le début de la matinée, des compétitions sportives se sont déroulées, amenant les compagnies à se mesurer entre elles.

Ces compétitions sportives se sont déroulées durant toute la journées, les plus importantes étant la balle-molle, le soccer et la souque à la corde. On a de plus tenu un road-éo où les plus habiles conducteurs d'automobiles ont pu s'affirmer.

C'est la compagnie "C", du capitaine Mike Perraten qui s'est signalée le plus durant cette journée et c'est à ce dernier que le major Jean-Guy Dion, commandant du 1er Commando, a remis le trophée Nicklin au cours de la soirée.

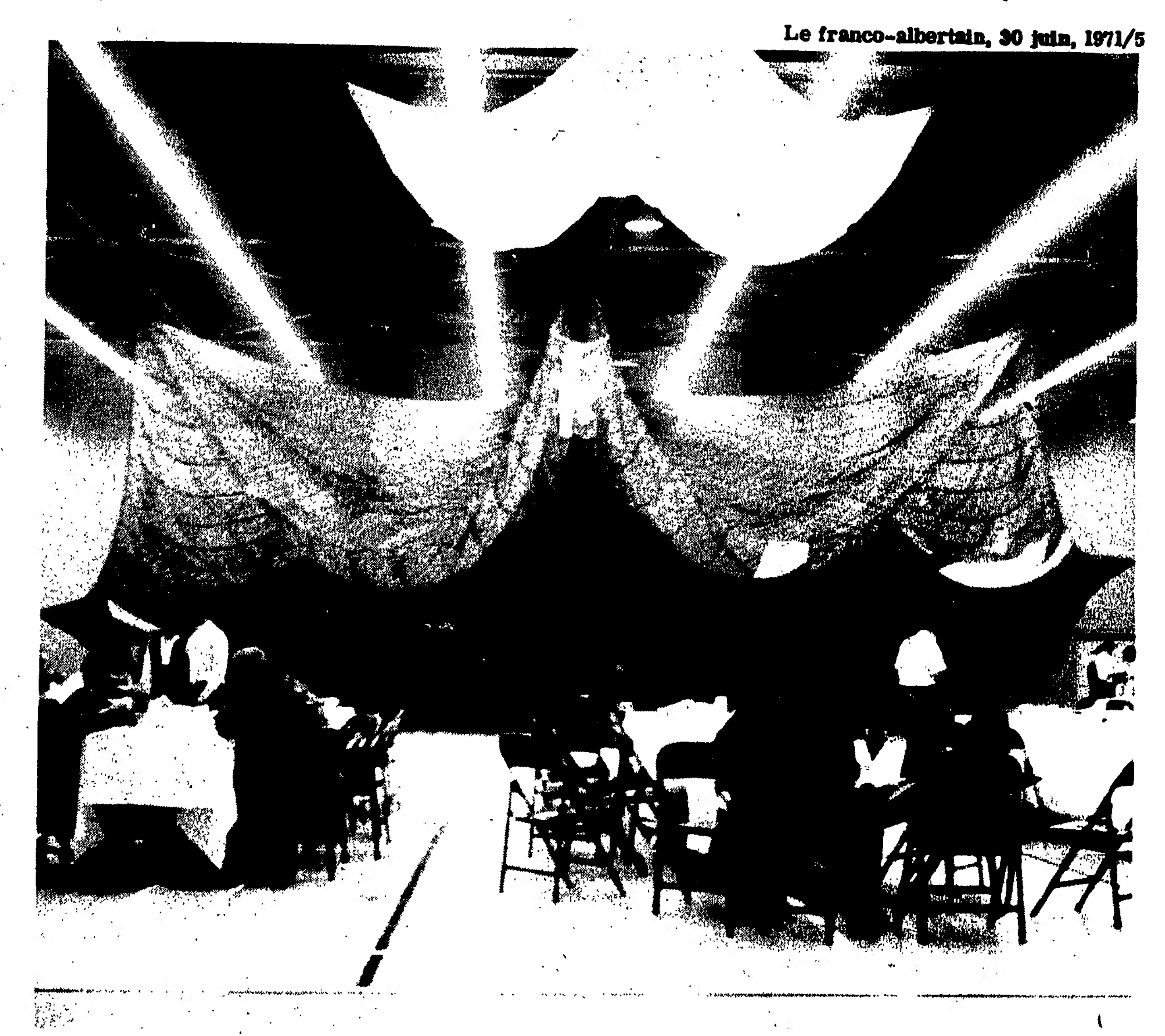
Pour la soirée, les membres du 1er Commando avaient convié tous les Canadiens-français des environs d'Edmonton et ceux-ci ont accepté l'invitation avec empressement puisqu'il y avait plus de 400 personnes présentes.

Un orchestre faisait les frais de la musique, et tous ont pu apprécier les chansons de Paulette Pariseau de Beaumont ainsi que les farces épicées d'un Père Gédéon local très à point. De plus, plusieurs militaires ont participé au spectacle qui fut très intéressant.

Nous nous en voudrions de na pas souligner la décoration de la salle qui était exceptionnelle. Alors que l'on pouvait voir des parachutes de dimension ordinaire déployés au plafond et sur les murs, un immense parachute de cargo de 100 pieds de diamètre constituait le dessus, les côtés et l'arrière de la scène. Tous furent impressionnés par ce décor.

Les participants à la soirée purent également se régaler d'un bon repas canadien constitué de fèves au lard (bines) et de tourtière.

Nous voulons remercier le 1er Commando au nom de la population civile d'Edmonton et des environs pour cette invitation qui nous a permis de célébrer dignement la St-Jean-Baptiste.



La décoration de la salle était vraiment spectaculaire. Des parachutes de grandeur normale étaient déployés çà et là sur les murs et au plafond, et un immense parachute de cargo de cent pieds de diamètre formait le dessus et les côtés de la scène.



La jolie et talentueuse Paulette Pariseau, de Beaumont, fut très applaudie après son tour de chant qui sut plaire à tous les participants de cette soirée. Cette praticipation civile ajoutait à l'ambiance cordiale qui régnait dans la salle.

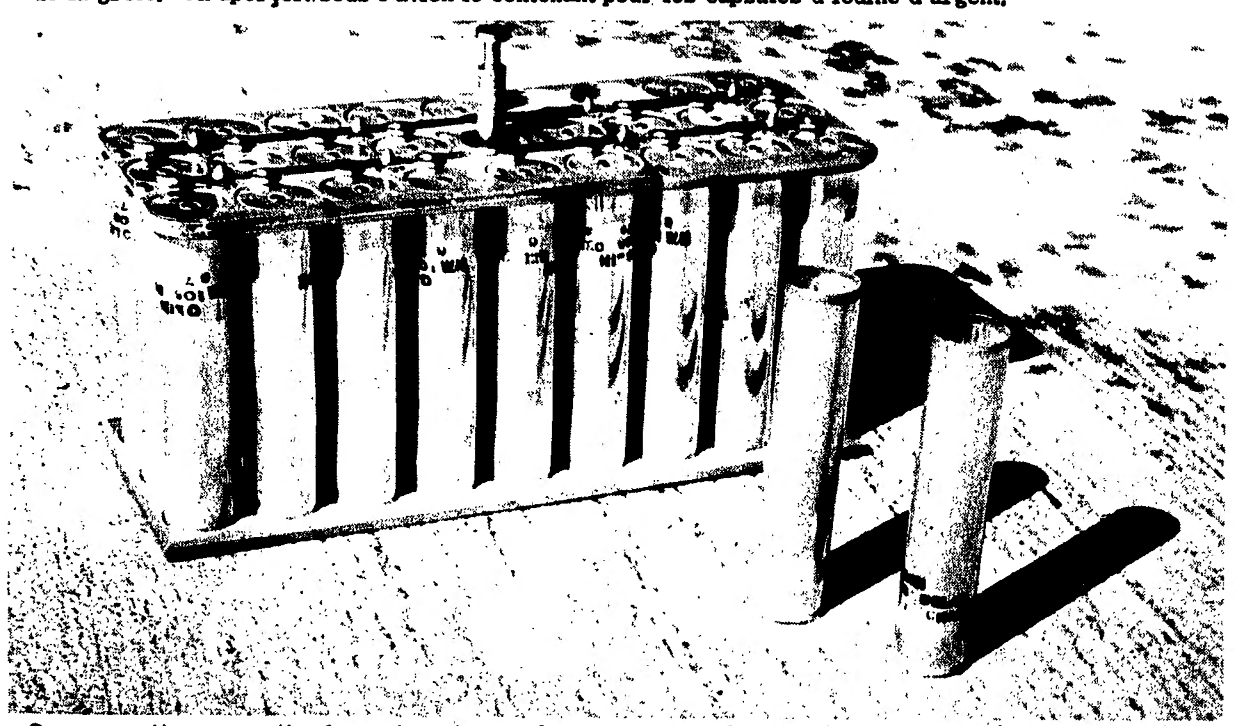




La souque à la corde fut longuement débattue et ce fut finalement la compagnie "C" (à gauche) qui l'emporta malgré les efforts soutenus de la compagnie "B" qui, à un certain moment, a semblé prendre l'avantage.



Le Conseil de recherche de l'Alberta, de concert avec le Conseil national de recherche et le Service météorologique canadien poursuit sa lutte contre la grêle en Alberta et entreprend cet été une série d'expériences qui se poursuivront jusque vers le milieu d'août. Grâce à un appareil à réaction T-33 de l'Etablissement aéronautique national, on ensemencera certains nuages susceptibles de contenir de la grêle. On aperçoit sous l'avion le contenant pour les capsules d'iodine d'argent.



On aperçoit une partie du contenant pour les cartouches d'iodine d'argent devant être ensemencées. Les deux cartouches vides à l'avant mesurent 8 pouces de hauteur. L'appareil en apporte 104 au décollage et les sème à grande vitesse au-dessus du nuage. A ce moment, la grêle devrait tomber en pluie. Toutefois, ce n'est qu'à l'état expérimental et le Conseil de recherche ne peut garantir les résultats.



SAVIEZ-VOUS QUE

DANS LES LOISIRS

Il y a "être femme" et "être femme"...
Il y a "être engagée" et "être engagée"...
Il y a "loisirs" et "loisirs"...
Tout dépend de ce dont on parle...

On peut être femme engagée, sans trop de loisirs;

On peut être femme peu engagée, ou comme à loisir;

On peut être femme engagée dans les loisirs.

Et que de modalités encore en variant sur le thème !

Et pourtant, est-il tant d'équivoques possibles pour qui songe à s'engager dans ses loisirs ?

Et pourtant non ! pour une seule Vérité, un témoignage unique, seuls varient les témoins et leurs dimensions...

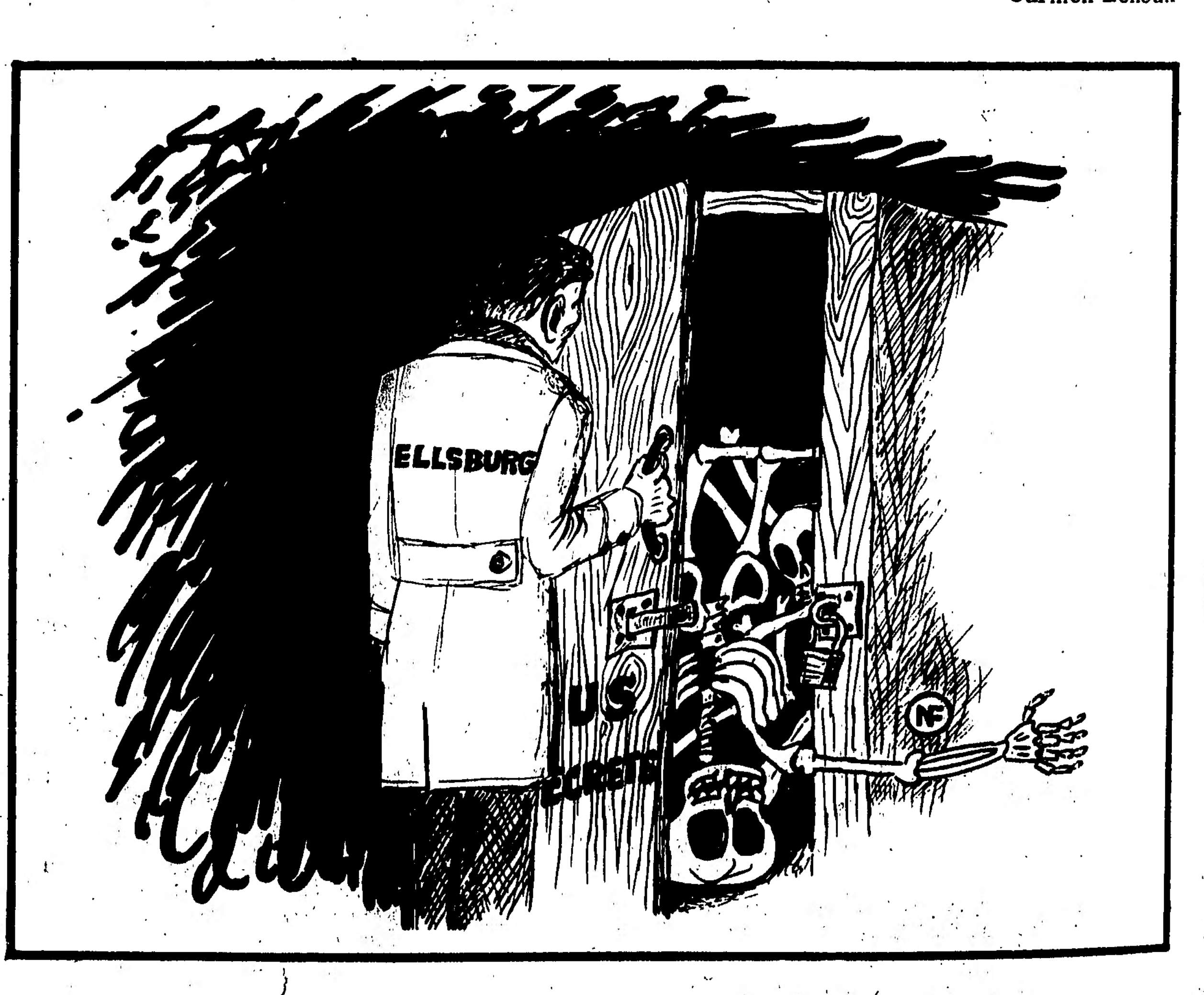
Et après tout, ne sait-on pas, tout comme moi, que dans les loisirs comme en tout autre domaine, ce qui permet le témoignage

- c'est l'authenticité de la personne, son accord avec elle-même et sa foi, une sorte d'équation entre l'être et le paraître;
- c'est le respect et la responsabilité de l'autre, en ce qu'il dévoile ou ne révèle pas, en ce qu'il aime ou attend;
- c'est le partage sain et amical du soleil, du vent, des vastes horizons, de ses talents, de ses goûts, de sa liberté;
- c'est le contact, l'échange avec une personne "en état du dimanche", une personne en état de repos, de disponibilité, en état de réflexion et de louange.

Et quoi encore, tout en y réfléchissant à qui mieux mieux !

Et toi-même,
que sais-tu vraiment de ces moments de vie où corps et âme se refont en même temps, réciproquement ? où corps et âme réintègrent logis toujours mieux réconciliés face à Dieu, aux autres, aux événements ?

Carmen Lehoux



Jubilé d'or chez les Filles de Jésus

Dimanche le 30 mai, les Filles de Jésus et les familles Hébert et Fortin célébraient le 50ème anniversaire de la profession religieuse de Soeur Marie Béatrice de Jésus (Simonne Hébert) et de Soeur Graziella Fortin.

Toutes les deux sont nées dans la Province de Québec, dans des familles qui comptaient juit frères et soeurs et qui ont déménagé dans l'Ouest quand les enfants étaient encore en bas âge.

Simonne fréquenta l'école de St-Albert et Graziella celle de Carvel et de Morinville. Après l'émission de ses voeux en 1921, Soeur Graziella Fortin commença ses études de garde-malade à Lewistown, Montana, et Soeur Marie Béatrice reçut son obédience pour la clinique de Quimper, France, où elle se dévoua dix ans. Les autres hôpitaux et les Maisons Provinciales des Filles de Jésus de l'Est et de l'Ouest du Canada aussi ont vu ces deux religieuses à l'oeuvre.

A l'occasion de leurs noces d'or, les deux jubilaires sont entourées à la chapelle et au gymnase de la Maison St- Joseph, de leurs Soeurs en religion et de plusieurs membres de leur famille. Du côté "Hébert": Mme Georgette Therrien et son fils Raymond; M. et Mme Ray Grills (Thérèse) de Malton, Ontario; M et Mme Raymond Giroday (Marguerite) de Burnaby, C.B. Du côté "Fortin": Mme Angela Berry, Soeur Marie Fortin f.j., M. et Mme Ted Horton (Alberta) Officier de liaison pour les territoires du Nord-Ouest, et Mme. Félex Fortin, et 25 neveux et nièces, tous d'Edmonton.

A la messe - le sacrifice d'action de grâces par excellence - et au banquet on rendit gloire à Dieu pour 50 années de fidélité à son service. Au moment des toasts, des chants "biographiques" composés pour chacune, soulignèrent élogieusement et avec humour les traits saillants de la vie des deux jubilaires.

Comme l'a si bien dit le R.P. Alphonse Roy, o.m.i., à l'homélie de la messe, "les noces d'or sont moins un point d'arrivée qu'un point de départ dans une ouverture toujours plus compréhensive aux valeurs de notre monde."

En souhaitant à Soeur Marie-Béatrice et à Soeur Graziella Fortin de célébrer leurs noces de diamants et de rubis, nous leur redisons combien le monde a besoin de leur prière et de leur fidélité, afin de s'éveiller davantage aux appels du Seigneur et de travailler à renouveler la face de la terre.

Un événement important se produisait dernièrement chez les Filles de Jésus, soit des jubilés d'argent et d'or de profession religieuses. Les jubilaires étaient dans l'ordre habituel, debout (25 ans) Soeur Thérèse Riopel, fille de M. et Mme Arthur Riopel de Picardville et Soeur Antoinette Boissonnault, fille de M. et Mme Hector Boissonnault de Morinville. Assises (50 ans), Soeur Marie-Béatrice et Soeur Graziella Fortin. Félicitations.

Construction d'un bureau de poste à Sherwood Park

Le ministre des Travaux Publics, l'honorable Arthur Laing, a annoncé lundi l'adjudication d'un contrat au montant de $123,566. à la firme Holzer Construction Ltd. d'Edmonton, pour la construction d'un bureau de poste à Sherwood Park.

L'adjudicataire avait présenté la plus basse des trois soumissions, la plus haute s'élevant à $149,625.

L'immeuble d'un étage en briques comportera des plafonds en carrelage acoustique, des murs en blocs de béton peints et des sols en amiante vynilique. La fondation consistera en piliers de béton et en garnitures rembourrées. On installera également la climatisation et on aménagera un parc de stationnement.

Sherwood Park est située juste à l'extérieur de la limite de la ville d'Edmonton.

Les plans et devis ont été dressés au bureau de district d'Edmonton du ministère fédéral des Travaux publics dont le directeur, M. P.W. Walters assurera la surveillance des travaux.

La Fédération Canadienne du Baseball Amateur décerne des certificats

Un ministre du cabinet provincial et dix résidents d'Edmonton ont été honorés par la Fédération Canadienne du Baseball Amateur.

Il s'agit de l'honorable Gordon Taylor, ministre des routes et ancien ministre de la Jeunesse; M. Ron Hayter, président de l'Association du Baseball de l'Alberta; MM. Vic Mah et Ken Samis, supporteurs de longue date des équipes de baseball locales; MM. Al Wilson, Bill Brown et les Long de la Fédération d'Edmonton des Ligues Communautaires; George Behm, commissaire du baseball pour l'Alberta; Fred Skakum, président de l'Association des Arbitres de l'Alberta, et Jim Lothian, un entraîneur et instructeur exceptionnel. Une citation fut aussi attribuée à la publication The Beverly Page.

Ils font partie d'un groupe de 5- récipiendaires de certificats de mérite en Alberta, leur rendant hommage pour les servi-

(suite à la page 15)

Etudiants du collège St-Jean en voyage d'étude à Rivière-la-Paix



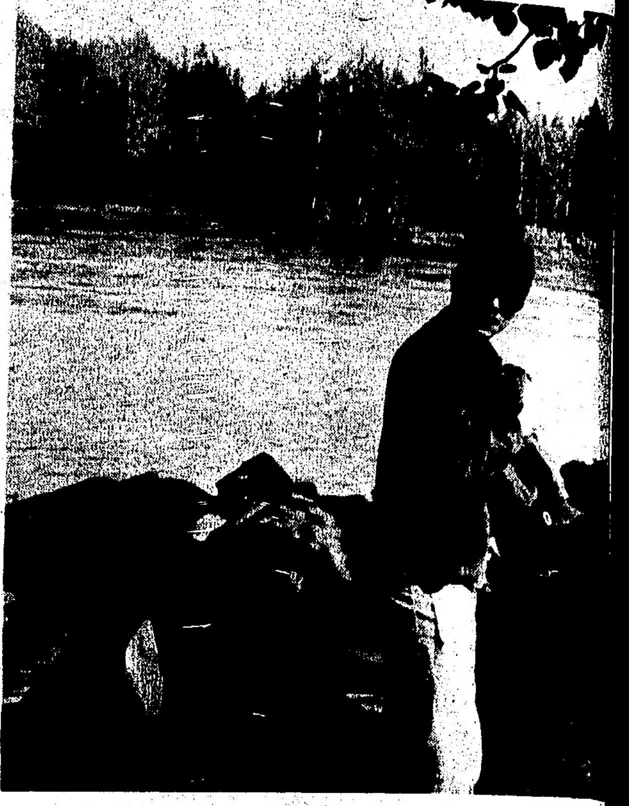
Premier arrêt du voyage: Whitecourt. Au matin, avant le départ, les élèves ont remercié M. l'abbé Beaupré, curé de la paroisse St-Joseph de Whitecourt, pour les avoir si bien reçus.



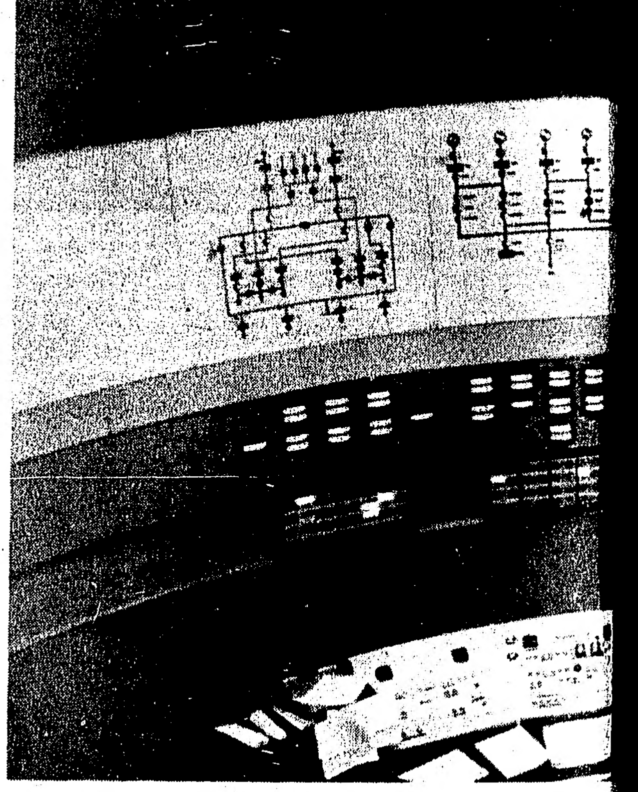
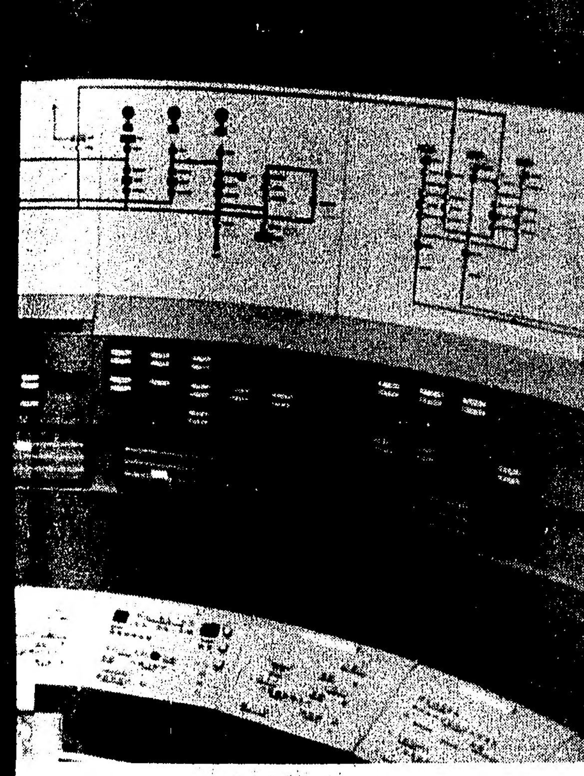
Tous sont prêts à entreprendre une autre journée de voyage. On reconnait devant l'automobile, Joseph Dupuis, avec son gilet du collège, Léo Létourneau et Michel Roy avec son sourire des grands jours.



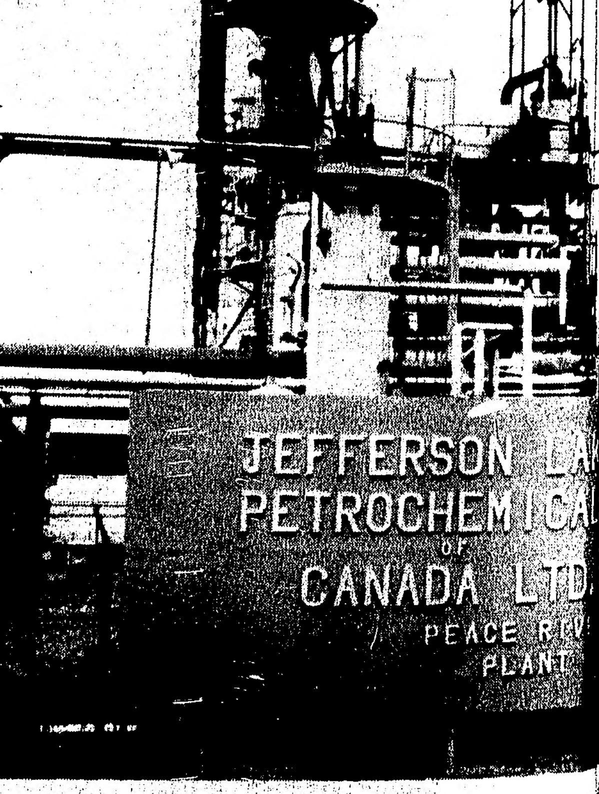
M. René Anctil, principal du collège St-Jean, s'entretient avec le principal de l'école secondaire de Dawson Creek, C.-B. C'est dans cette école que les élèves des grades 9 ont passé la nuit à Dawson Creek.




La seule fois du voyage où il fut décidé de couch la tente. Ce site extraordinaire est sur le terrain de camping de Big Smoky. Ici, Jean-Claude Maill copain s'affairent à extirper de laur sac ce dont ils auront besoin pour la nuit.

On voit ici une partie de la chambre de contr rrage Bennett en Colombie-Britannique. La visite des installations de ce barrage était le but p l de ce voyage d'étude entrepris par les élèves de grade 9 du collège St-Jean.

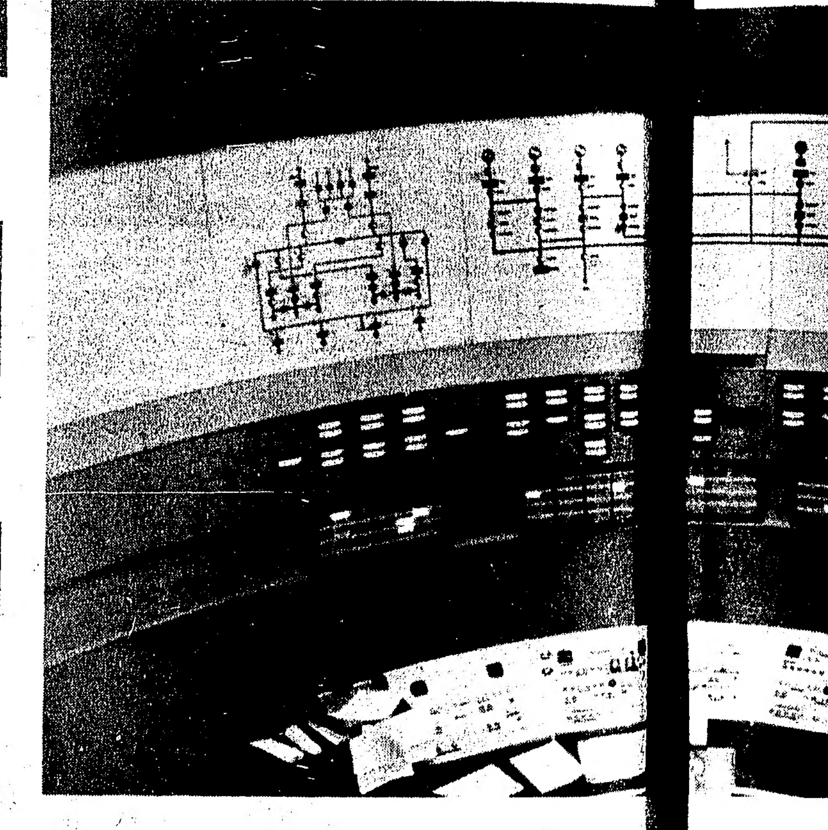




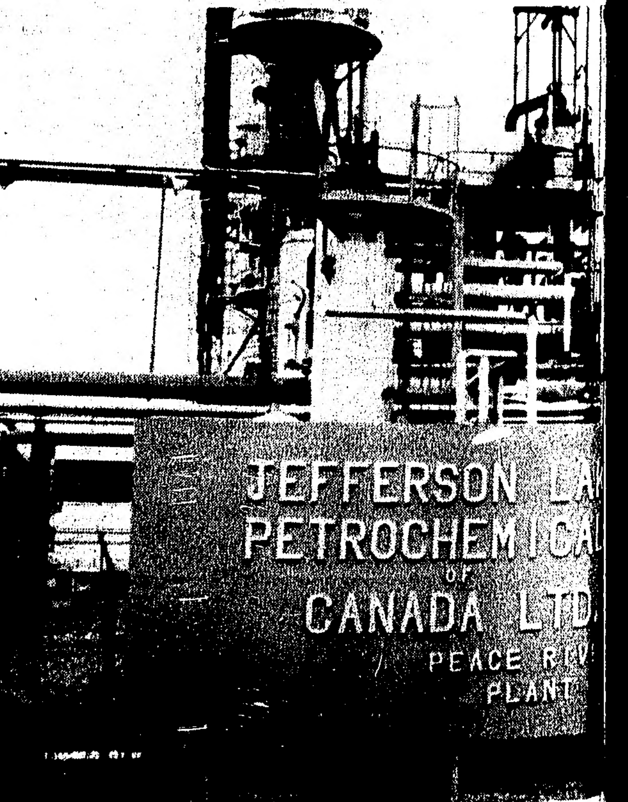
Les élèves ont également eu le privilège de vi tte raffinerie située à Taylor en Colombie-Britannique. Ils ont été très impressionnés par cette visite

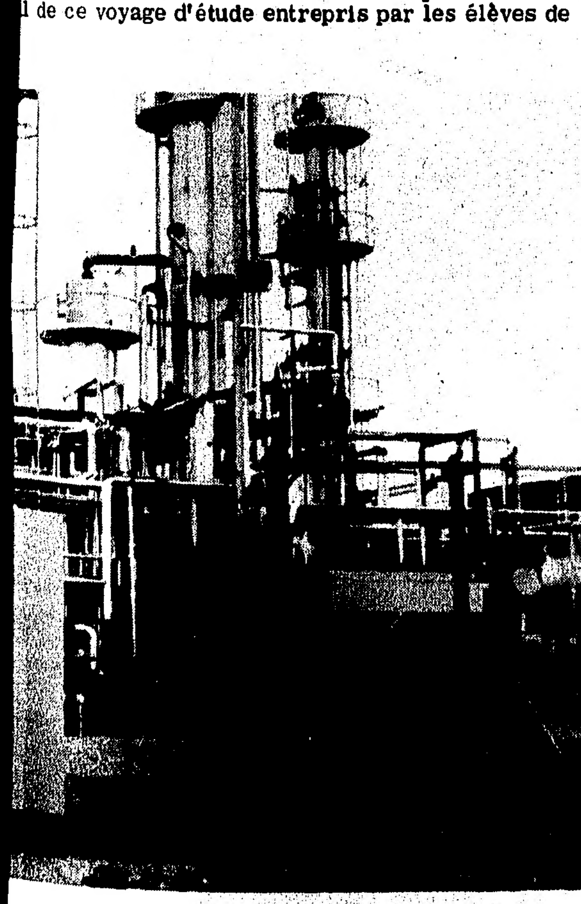


La seule fois du voyage où il fut décidé de couch[...] la tente. Ce site extraordinaire est sur le terrain de camping de Big Smoky. Ici, Jean-Claude Maill[...] copain s'affairent à extirper de laur sac ce dont ils auront besoin pour la nuit.



On voit ici une partie de la chambre de contr[...]rrage Bennett en Colombie-Britannique. La visite des installations de ce barrage était le but p[...]l de ce voyage d'étude entrepris par les élèves de grade 9 du collège St-Jean.





Les élèves ont également eu le privilège de vi[...]ette raffinerie située à Taylor en Colombie-Britannique. Ils ont été très impressionnés par cette visit[...]



Après avoir réussi à gravir cette côte harassante, on se demande qui, du professeur (M. Pittman) ou des élèves ressentent le plus de fatigue. Une chose est certaine, c'est qu'un peu d'exercice n'a jamais fait de tort, surtout après un long périple en autobus.



L'édifice de l'administration au collège agricole de Fairview. Sous la conduite du principal, M. Palin, les élèves ont pu visiter cet établissement qu'ils ont trouvé très intéressant.

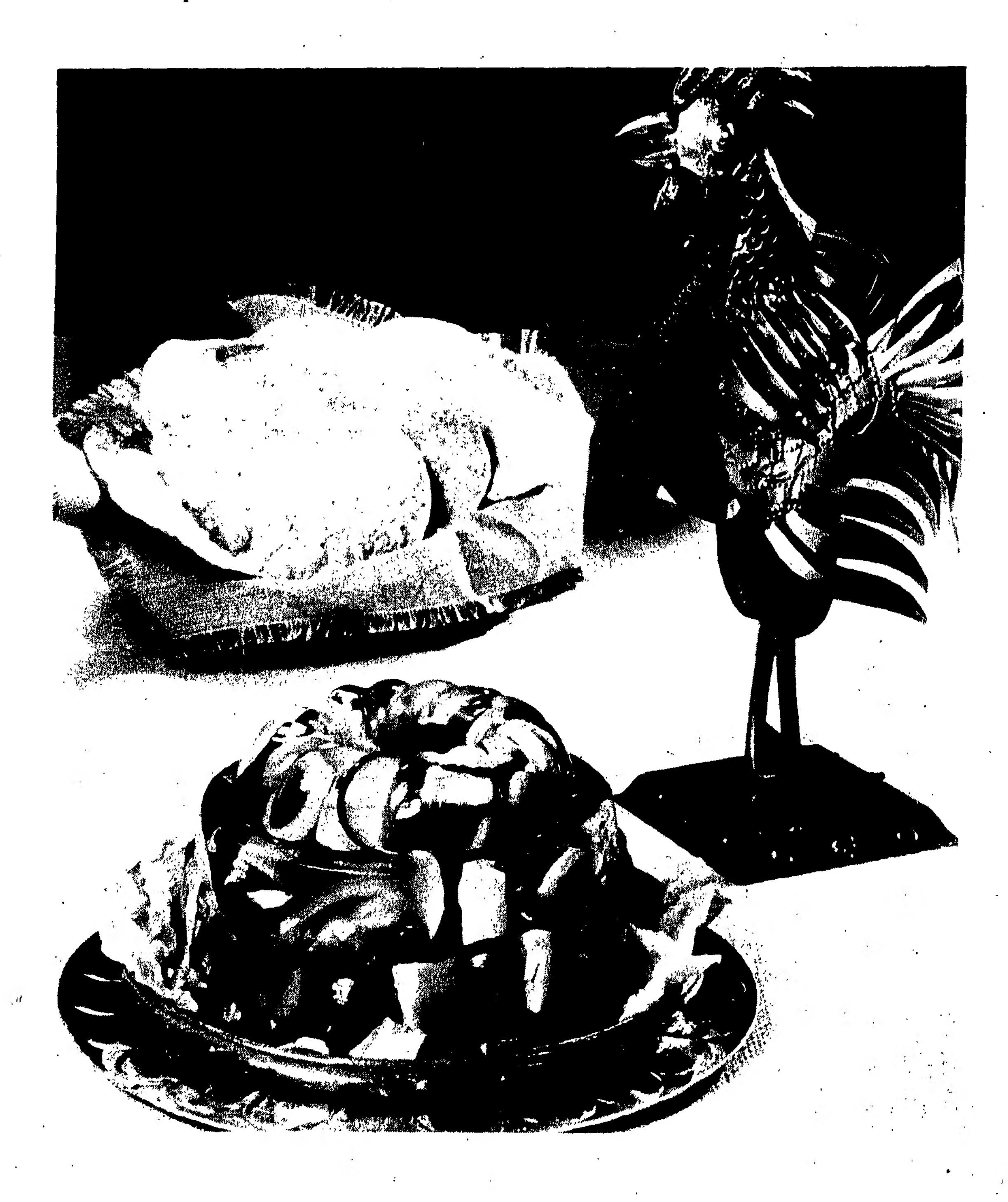


Un certain pavillon a particulièrement intéressé les jeunes visiteurs d'Edmonton au collège agricole de Fairview. Rien de surprenant à cela puisqu'il s'agit de la résidence des filles. Mais la visite fut trop courte pour pouvoir même trouver une correspondante.

BOUSTIFAILLE

Un lunch estival... sans souci

Recevoir élégamment et sans souci, c'est l'ambition de toutes les maîtresses de maison. Une salade en gelée constitue le mets idéal pour un lunch estival et laisse à l'hôtesse le temps de se préparer pour recevoir ses invités détendue, sans avoir à se soucier des préparations de dernière minute. La salade de poulet, accompagnée de légumes variés, est un repas complet parfaitement approprié à la circonstance.



Salade de poulet avec légumes variés

- 2 paquet (3 oz ch.) de Mélange de gélatine pour salades, saveur de légumes
- 2 tasses d'eau bouillante
- 1-1/2 tasse d'eau froide
- 1 cuillerée à table de vinaigre
- 1-1/2 tasse de poulet cuit coupé en dés
- 1 tomate, coupée en quartiers minces
- 1, 4 tasse de céleri en tranches
- 1/4 tasse de concombre en tranches
- 2 cuillerées à table de pacanes grossièrement hachées
- 1-1/2 cuillerées à thé de sel

Faire fondre la mélange de gélatine dans l'eau bouillante. Ajouter l'eau froide et le vinaigre. Faire refroidir jusqu'à épaississement. Entre temps, combiner le poulet, les légumes et les noix. Les saupoudrer de sel. Les incorporer dans la gelée épaissie. Verser le mélange à la cuillère dans un moule de 1-1/2 pinte. Faire rafraîchir jusqu'à ce que la gelée soit ferme - au moins 4 heures. Démouler et servir de la salade verte et de la mayonnaise, si désiré. Donne 6 portion s comme mets principal.

Remarque:
Si vous utilisez un grand moule de 1-1/2 pinte, faites rafraîchir toute la nuit avant de démouler.

Les femmes peuvent maintenant faire partie d'un jury au Québec

L'Assemblée nationale du Québec a accepté à l'unanimité un bill présenté à la Chambre jeudi le 17 juin, accordant ainsi aux femmes le droit de faire partie d'un jury.

Le ministère de la justice a aussi annoncé qu'il accepterait les amendements concernant le même sujet au point de vue municipal qui seront présentés plus tard. Ceci signifie, que toutes personnes âgées de 21 ans et plus, mâle ou femelle pourront faire partie d'un jury.

Concombres verts et tomates rouges, des légumes tant attendus

Il n'y a rien de plus agréable et de plus savoureux au printemps que des concombre et des tomates de serre, car ils s'harmonisent bien avec les repas du moi de mai. Comme ces deux légumes printaniers font les manchette s , les économistes ménagères du ministère de l'agriculture du Canada vous suggèrent quelques points d'intérêt sur chacun d'eux.

Concombres

En salade, les concombres sont très souvent bien appréciés. Donc, dès maintenant , profitez des variétés de serre en vente! Classés Canada No 1, ces concombres sont bien conformés et de bonne couleur, qu'il soient vert moyen ou vert foncé. Très souvent, on les cire avant de les offrir en vente, question de leur faire un brin de toilette.

Quelques tranches de concombre légèrement salées entre deux beurre d'arachides et le régal des enfants devient surpris de réaliser combien saveurs et textures se complémentent.

Tomates

Les tomates de serre annoncent l'arrivée prochaine des tomates locales. On les cueille alors qu'elles ne sont pas tout à fait mûres pour leur permettre "d'encaisser" les voyages. Classées Canada No. 1 et offertes en vrac, les tomates se vendent à la livre. Comme elles sont fragiles, n'oubliez pas de les manipuler avec soin. Si les tomates ne sont pas "rougeaudes" lorsque vous les achetez, laissez-les quelques jours à la température de la pièce- histoire de leur donner le temps de prendre couleur -puis réfrigérez-les.

Parure de cou



PARURE DE COU.- Parure de cou, c'est le retour au crochet l'ancien et le nouveau se combine ici pour former un tout agréable à voir. Modèle No. C.N. 811 F.
Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à: PATRONS DU FRANCO, 10010 - 109e rue, Edmonton 14.
N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

Congrès de l'Acelf à Winnipeg du 16 au 20 août

Dans une lettre adressée à tous les membres de l'Association canadienne d'éducation de langue française (Acelf), Mgr Louis-Albert Vachon, p.a., président de cet organisme annonce qu'un important congrès sera tenu à l'hôtel Fort Garry de Winnipeg au Manitoba du 16 au 20 août 1971.

Mgr Vachon insiste dans sa missive sur la présence des jeunes francophones à ce congrès. Pour cette raison, l'Association Canadienne-française de l'Alberta veut s'enquérir auprès des jeunes étudiants francophones de cette province de leur désir de se rendre à cet événement au Centre du Canada comme représentants d'une province de l'Ouest et elle invite ceux qui seraient intéressés à remplir et à retourner le coupon qui est à la fin de cet article.

Les buts et objectifs du Congrès de l'Acelf sont d'une extrême importance, et afin de bien les exposer, nous reproduisons en entier la lettre du président, Mgr Vachon.

"Chers collaborateurs,"

"J'ai l'honneur de vous inviter au congrès de l'Acelf qui aura lieu du 16 au 20 août 1971, à l'hôtel Fort Garry, Winnipeg, Manitoba. Au cours de ce congrès, on étudiera les différents aspects de la vie canadienne-française du Manitoba et on cherchera à évaluer l'avenir des groupes francophones du Canada.

Ce double objectif sera axé sur le thème: "Deux générations, une langue". S'il est vrai de dire que la langue et la culture françaises sont appuyées, au Québec, sur de solides structures politiques, juridiques et sociales, qu'en est-il au Manitoba, en Saskatchewan, en Nouvelle-Ecosse? Si le Québécois, grâce à de multiples points d'appui, est en mesure d'assumer sa propre identité, en est-il ainsi, toutes proportions gardées, du Canadien français du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie ?

Une hypothèse sous-entend le thème du prochain congrès, à savoir qu'il existe dans chacune des parties du pays et pour chaque groupe francophone des points de vue très différents sur l'apprentissage et l'usage de la langue française. Au surplus, le choix de ce thème laisse supposer qu'à l'intérieur d'un même groupe, qu'il s'agisse de celui du Québec, du Manitoba, de la Nouvelle-Ecosse ou de toute autre province, il existe des divergences marquées entre les différentes générations, celles des jeunes, des moins jeunes et des aînés.

Un débat entre les représentants de ces générations sur l'avenir du français au Canada dans le secteur de l'école, dans le monde du travail et celui des loisirs, devrait être très révélateur et fort instructif pour l'Acelf comme pour tous les groupes intéressés à la promotion du français.

Il va sans dire que le choix du thème présuppose une participation active de la part des jeunes au congrès. Le Bureau de direction est à prendre certaines mesures en vue d'assurer cette participation. Nous comptons donc que tous les groupes membres de l'Acelf voudront bien inviter des jeunes, surtout des étudiants, à faire partie de leur délégation.

On trouvera ci-joint le projet de programme de ces importantes assises du mois d'août. Comme l'assemblée générale tiendra sa réunion annuelle au cours de ce congrès, les membres pourront alors prendre connaissance du travail qui a été accompli au cours de la présente année en vue de la restructuration de l'Acelf et apporter des suggestions constructives pour l'avenir. Un projet de révision des règlements de notre association sera aussi à l'ordre du jour.

J'espère que vous vous retrouverez nombreux, le 16 août, à Winnipeg et à Saint-Boniface.

Le président de l'Acelf,
Mgr Louis-Albert Vachon, p.a.

Formule d'application
CONGRES DE L'ACELF
Hôtel Fort Garry, Winnipeg, Man.

16 au 20 août 1971

NOM:...
ADRESSE:...
VILLE:..

NUMERO DE TELEPHONE:.................................

AGE:...................... SCOLARITE.......................

Je suis intéressé(e) à participer à ce congrès.

a) si les frais de voyage et de séjour sont payés. ———

b) même si les frais de voyage et de séjour ne sont pas payés ——

Faites parvenir ce coupon à :
L'Association Canadienne-française de l'Alberta,
Att. M. Paul Denis,
10008 - 109 rue,
Edmonton 14, Alberta.

N.B.: **Il est bien entendu qu'une sélection devra être faite parmi les applications.**

Un mot dans le vent: psychédélique

Au sens propre, "psychédélique" se dit de l'état spécifique résultant de l'absorption d'hallucinogènes. On pourrait ajouter le sens figuré, fort répandu depuis quelques années: "Qui imite les hallucinations produites par le L.S.D." Le livre les Mots dans le vent (Larousse éditeur) apporte d'autres précisions:

"De même que les surréalistes s'efforçaient de reconstituer, à des fins d'art et de poésie, les états oniriques, de même les phénomènes hallucinatoires psychédéliques inspirent des spectacles comme "Hair", apparemment sans déroulement logique, et que constitue une suite de happenings plus ou moins improvisés. Ainsi peut-on parler d'un spectacle psychédélique, de musique psychédélique, etc. "L'ad-

(suite à la page 14)

La vie dans la ville



par le Docteur Ivor Dent, Maire.

La Fédération Canadienne des Maires et Municipalités a tenu sa convention annuelle à Saskatoon du 14 au 17 juin. Là, avec quelque regret et un grand soulagement, j'ai terminé mon mandat comme président de cet organisme.

Cette année a été pleine d'espoir pour les municipalités du Canada. Nous avons atteint le point où les trois niveaux de gouvernement ont accepté de s'asseoir ensemble dans une tentative pour résoudre les problèmes urbains majeurs du Canada.

J'éprouve une certaine fierté du fait que ce point a été atteint durant l'année de ma présidence. On ne peut s'empêcher d'éprouver quelque satisfaction quand on a travaillé pour accomplir quelque chose et qu'on voit ses efforts résulter en succès.

Nous avons vécu au Canada sous une constitution vieille de 104 ans et chacun des trois niveaux de gouvernement a souvent abordé des situations comme si les deux autres n'avaient jamais existé. Il est certain que l'accord historique en vue de travailler en coopération ne produira pas de bénéfices tangibles dans l'immédiat - mais, le procédé connait au moins ses premiers débuts fragiles.

****

L'un des changements les plus remarquables parmi les représentants municipaux a consisté dans leur nouvel esprit militant. Ils sont souvent en colère parce qu'ils n'ont pas l'argent nécessaire pour solutionner les problèmes locaux. A plus d'une occasion au cours de la conférence, j'ai pensé que je serais catapulté à Victoria par les délégués pour livrer bataille au Premier Ministre Canadien et aux premiers ministres provinciaux au nom des municipalités.

Je souhaite que la coopération entre les municipalités et les autres paliers de gouvernement empêchera toute action précipitée et que nous pourrons travailler ensemble à résoudre les problèmes du Canada.

****

Une conférence des représentants des municipalités à l'échelle mondiale sera tenue à Toronto en juillet. Elle précédera de peu nos Klondike Days. Des délégués viendront de toutes les parties du monde. Nous avons travaillé très fort pour amener le plus de maires et de conseillers du monde à visiter nos Klondike Days. Nous sommes intéressés à projeter l'image du Canada que seule la ville d'Edmonton peut produire, partout autour du monde.

****

Les dirigeants municipaux de Canada sont très préoccupés par le niveau de chômage qui sévit actuellement. Ils demandent au gouvernement fédéral de créer un programme accéléré de développement communautaire.

Ils croient que des capitaux devraient être disponibles pour la conception et la construction de facilités communautaires, comme des patinoires couvertes, des complexes récréatifs et d'autres édifices locaux de service public. Nous pourrions utiliser quelques-unes de ces facilités ici à Edmonton.

****

Il y a encore plusieurs communautés canadiennes où les égouts non traités sont encore pompés directement dans les rivières, lacs et ruisseaux. La principale raison pour cet état de chose est que de tels endroits n'ont pas l'argent nécessaire pour payer pour le traitement des égouts. Malheureusement, l'environnement nous appartient à tous - et nous en dépendons tous. La Fédération Canadienne des Maires et Municipalités demande aux autres niveaux de gouvernment leur assistance pour combattre la pollution.

Nous, à Edmonton, nous sommes bien en avant sur bien d'autres municipalités en ce qui concerne le contrôle de la pollution - mais nous pourrions accomplir davantage. Avec les fonds nécessaires nous pourrions améliorer notre usine de traitement des égouts de telle façon que l'eau que nous retournerions dans la rivière serait plus pure que quand nous l'en retirons.

Je pense que le jour n'est pas loin où toutes les municipalités canadiennes devront faire cela. Et nous ne pouvons même pas considérer une telle dépense si tout l'argent doit provenir de la taxe foncière.

****

Edmonton est à nouveau en tête! La Féderation Canadienne des Maires et Municipalités a passé une résolution demandant l'aide fédérale pour combattre la pollution par le bruit. Nous avons déjà un règlement sur le bruit, et sa mise en application suivra notre programme éducationnel.

(suite à la page 12)

VOISINAGE



Mlle Sonia Michaud, fille de M. et Mme Maurice Michaud de Calgary s'est fiancée à M. Clarke Houser de Medicine Hat. Mlle Michaud est étudiante en biologie à l'université de Calgary et M. Houser étudie à la faculté de droit. Nos félicitations!

La Société des Dames de Ste-Famille prend ses responsabilités sociales au sérieux.

En effet, le 12 juin les Dames de Ste-Famille donnaient un bal au sous-sol de la salle paroissiale qui à cette occasion était bien française, et l'on entendait même nos copains de langue Anglaise chanter " Que le vin est bon".

Après le succulent réveillon de minuit, la présidente Mme L. Dooley offra 2 dons dont $300 au "Club de Natation des Handicapés" et $25 à M. Cornier pour la bibliothèque française de l'école " Bishop Grandin ". Un chaleureux merci à ce groupe de leur collaboration.

ECOLE BILINGUE ST-PATRICK
Avis aux intéressés.

Il est maintenant possible d'avoir un 2e grade 1 bilingue s'il y a assez d'enfants.

Si vous êtes intéressés, contacter Mme Walsh à l'école St-Patrick, Tél: 243-2935. Tout enfant doit avoir 6 ans pas plus tard que le 31 janvier 1972.

Le Dr. Lamoureux d'Edmonton a assisté à la réunion des parents de l'école St-Patrick, et il a adressé la parole à ce groupe intéressé.

Edmonton

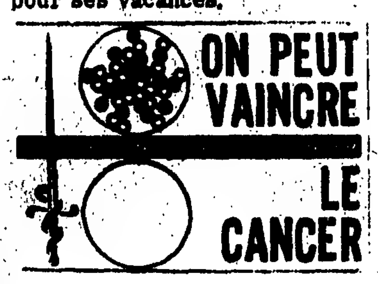
M. et Mme P. Moret sont en voyage à Denver, Colorado, où ils visitent leur fille Denise.

Mlle Lise Veillette assiste au Congrès des Techniciennes de Laboratoire à Halifax. Elle se rendra ensuite dans sa famille à La Tuque, Province de Québec.

Mme Gilbert Despins est à Montréal où elle a assisté au mariage de son fils Maurice qui a eu lieu samedi le 26 juin.

M. et Mme Alix Hector et leur petite Sophie sont de passage à Edmonton. M. Mme Bédard, Micheline et Cécile assisteront à Montréal, samedi le 3 juillet, au mariage de M. Maurice Bédard et de Mlle Jocelyne Brabant, tous deux anciens résidents d'Edmonton. Les nouveaux époux demeureront à Montréal. La famille Bédard continuera de voyager jusqu'au Nouveau-Brunswick.

Mme Gérard Baril reçoit sa fille, Mme Monique Desjarlais, pour ses vacances.

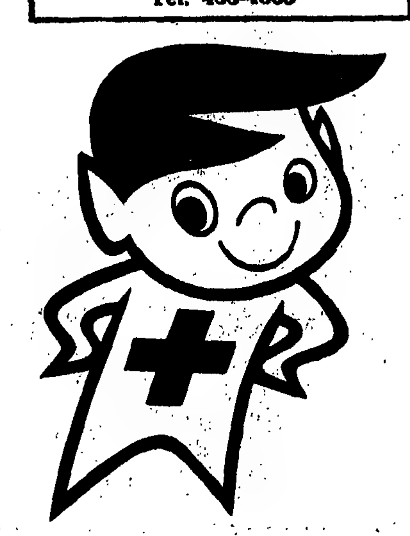




Rusty Staub demeure la grande vedette des Expos de Montréal. Durant cette semaine du baseball mineur qui a commencé dimanche dernier, nos jeunes ont besoin de notre appui, et çà devrait être un devoir pour tous les parents d'aller voir évoluer leur fils au moins une fois pendant cette semaine. **Qui sait s'ils ne verront pas un futur Rusty Staub en action. (Photo O.N.F.)**



La visite des parcs nationaux du Canada est toujours pleine d'intérêt et les amateurs des choses de la nature apprécient toujours la rencontre d'animaux près des routes, comme ces chevreuils qui feraient l'envie de tout photographe en vacances. (Photo govt. du Québec)



La vie...

(suite de la page 11)

Les gouvernements municipaux du Canada n'aiment pas les pétards. Ils ont passé une résolution demandant une législation pour en interdire l'importation et la vente.

****

L'événement le plus coloré de la convention de la Fédération Canadienne des Maires et Municipalités fut la tenue de l'inspection annuelle et le salut au drapeau par le département de la police de Saskatoon. Aucun autre département de police municipale au Canada n'a une telle cérémonie.

Les hommes en bleu de Saskatoon ont marché et accompli des manoeuvres devant les maires et échevins canadiens rassemblés et 4,000 citoyens de Saskatoon. Ce fut un spectacle hors de l'ordinaire et dont je me souviendrai longtemps. Après seulement cinq heures de pratique de l'exercice, la police de Saskatoon a mis sur pied une des meilleures démonstrations auxquelles j'ai eu le privilège d'assiter.

Edmonton a été particulièrement honorée à cet événement. On m'a demandé, à titre de maire d'Edmonton, d'être l'officier inspecteur.





MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION D'UN QUAI PUBLIC, KINOOSAO, SASKATCHEWAN

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225 - 100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "CONSTRUCTION D'UN QUAI PUBLIC, KINOOSAO, SASKATCHEWAN" seront reçues jusqu'à 11h.30 A.M. (H.N.R.) LE 20 juillet, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10225 - 100 avenue, EDMONTON, Alberta; 902 Spadina cr. E., SASKATOON, Saskatchewan; et ils peuvent être examinés aux bureaux de poste de LLOYDMINSTER, PRINCE-ALBERT et REGINA, Saskatchewan.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers et administratifs.

DPW ED

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT ONZE

samedi

3h.15
LES COULISSES DE L'EXPLOIT
4h.00
DESSINS ANIMES
4h.30
LASSIE
5h.00
TOUR DE TERRE
5h.30
JOE 90
6h.00
PRENEZ LE VOLANT
6h.30
L'HEURE DES QUILLES
7h.00
SI JEUNESSE POUVAIT
8h.00
LES GRANDS FILMS
LA LOUVE SOLITAIRE
10h 00
Téléjournal
11h.00
Pierre, Jean, Jacques
11h.30
CINEMA:

Le Chevalier de Maupin. Drame réalisé par Mauro Bolognini, avec Catherine Spaak, Robert Hossein, Thomas Milian, Ottavio Piccolo, Angel Alvarez et Mikaela, d'après le roman de Théophile Gauthier. A la suite d'une guerre avec l'Autriche, une jeune et jolie aristocrate prend l'habit d'un abbé pour échapper à la horde ennemie. Le hasard fait qu'elle doit s'enrôler dans les bataillons du roi sous le nom de Théodore (Fr. 66).

dimanche

3h.00
CINQUIEME DIMENSION
4h.00
LE MONDE EN LIBERTE
4h.30
LE FRANCAIS D'AUJOURD'HUI
5h.00
D'HIER A DEMAIN
6h.00
INVITATION AU LOISIR
6h.30
QUELLE FAMILLE
7h.00
ZOOM

De Terre des hommes.
Animateurs: Michèle Richard et Michel Louvain qui présentent Daniel Giraud, Dominique Michel, Tony Massarelli et Adrien Avon.
Réalisation: Jacques Blouin.

8h 00
Les Beaux Dimanches

Techno-flash. Digeste technologique conçu pour éveiller les jeunes et les adultes à la technologie moderne. Reprise de l'émission qui a rapporté le Wilderness Award.
21 h 00—LES BEAUX DIMANCHES
Théâtre Canada 71. Reportage réalisé en mai à Ottawa sur le Festival national d'art dramatique. Extraits de pièces présentées au Festival, entrevues avec comédiens et metteurs en scène. Commentateur: Jean Sarrazin.
21 h 30—LES BEAUX DIMANCHES
Philippe Entremont. Récital de celui qu'on a surnommé le «Titan du piano». Au programme, des oeuvres de Mendelssohn, de Chopin, de Ravel, de Couperin et le Concerto no 17 en sol majeur pour piano et orchestre, K. 453, de Mozart.
Réalisation: Pierre Morin

10h 00
Téléjournal
10h 30
Dossiers
11h 00
CINEMA

La Dame sans camélia (La signora senza camelia). Drame psychologique réalisé par Michelangelo Antonioni, avec Lucia Bose, Gino Cervi et Alain Cuny. Une jeune actrice obtient un grand succès dès ses premiers films. Par ses dons physiques surtout. Son metteur en scène l'épouse, bien qu'elle ne soit pas amoureuse de lui. Il devient jaloux, ne veut plus qu'elle se montre aux foules dans des films légers. Il fait une nouvelle version de «Jeanne d'Arc» (It. 1960).

lundi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
SOL ET GOVELET
5h.00
PERDUS DANS L'ESPACE
6h.00
PENSEZ-VITE
6h.30
EN MOUVEMENT
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA PROGRAMMING
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
FORMAT 30
10h.00
LES TROIS AS
10h.30
PRISE 1
11h.00
CINEMA

Tempête sur Ceylan (Tempesto su Ceylan). Aventures réalisées par Gerd Oswald, avec Magali Noël, Lex Barker, Luisa Mattidi et Maurice Ronet. En 1950, un célèbre temple bouddhiste à Ceylan a été détruit par un terrible tremblement de terre. Avec lui a disparu un bouddha d'une valeur inestimable (Germano-italo-français 64).

Mardi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
GRUJOT ET DELICAT
5h.00
DANIEL BOONE
6h.00
LES TROIS AS
6h.30
EN MOUVEMENT
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA PROGRAMMING
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
MOI ET L'AUTRE
10h.00
AVEC ANDRE GUY
10h.30
L'HOMME ET SES INVENTIONS
11h.00
CINE-CLUB

Ma nuit chez Maud. Conte moral réalisé par Eric Rohmer, avec Françoise Fabian, Marie-Christine Barrault, Jean-Louis Trintignant et Antoine Videz. Un ingénieur de 32 ans qui a beaucoup vécu à l'étranger suit de loin une jeune fille: chaque fois qu'il l'aperçoit, il a le sentiment qu'elle sera la femme de sa vie. Il rencontre un ami qui l'amène dîner chez sa maîtresse (Fr. 69).

mercredi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
PICOLO
5h.00
WALT DISNEY
6h.00
PENSEZ-VITE
6h.30
EN MOUVEMENT
6h.45
LE TELEJOURNAL
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
FORMAT 30
10h.00
CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR
11h.00
CINE-NUIT

Le Règne du jour. Etude de moeurs réalisée par Pierre Perrault, avec Alexis, Marie et Léopold Tremblay. Un habitant de l'Ile-aux-Coudres, a l'occasion de faire un voyage en France en compagnie de sa femme et de son fils. Il visite surtout le Perche, pays d'origine de son ancêtre et a des contacts cordiaux avec des paysans et des ouvriers français. Il s'amasse ainsi une collection de souvenirs qu'il pourra ressasser au retour dans des réunions de parents et d'amis (1967).

jeudi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
MAJOR PLUM POUDING
5h.00
BUGS BUNNY
5h.30
UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES
6h.00
LES TROIS AS
6h.30
EN MOUVEMENT
6h.45
LE TELEJOURNAL
9h.30
MUSIQUE FOLLE DES ANNEES SAGES
10h.00
PRENEZ LE VOLANT
10h.30
CENT MILLE CHANSONS
11h.00
CINEMA

Le Général Della Rovere. Drame psychologique réalisé par Roberto Rossellini, avec Vittorio de Sica, Hannes Messemer et Anne Vernon. L'action se passe à Gênes en 1944. Un homme vit d'expédients et exploite les familles des partisans capturés par l'ennemi. Arrêté par la police allemande, il accepte, pour échapper à la mort, d'être emprisonné sous un nom d'emprunt (Fr.-it. 1959).

vendredi

3h.00
FEMME D'AUJOURD'HUI
4h.00
ULYSSE ET OSCAR
4h.30
FANFRELUCHE
5h.00
VOYAGE AU FOND DES MERS
6h.00
PENSEZ-VITE
6h.30
EN MOUVEMENT
6h.45
LE TELEJOURNAL
7h.00
MEETA PROGRAMMING
9h.00
LE TELEJOURNAL
9h.30
FORMAT 30
10h.00
DONALD LAUTREC CHAUD
10h.30
TANG
11h 00
CINEMA

Sourires d'une nuit d'été. Etude de moeurs réalisée par Ingmar Bergman, avec Ulla Jacobson et Bjorn Bjelvenstam. Un homme a épousé une jeune fille de 16 ans. Deux ans après, à l'époque de la nuit de la Saint-Jean, le fils du premier mariage du mari, étudiant en théologie, est en visite chez son père. Ce dernier est soucieux parce que sa jeune épouse n'a pas encore été réellement sa femme (Suédois 55).

★★★★ZOOM ★★★★★★★★★★★★★★★★★
dimanche

Le beau temps des vacances et le doux temps des amours dans le décor des îles enchantées du Saint-Laurent



Le troisième **Zoom en liberté** de l'été, qui sera télévisé en couleur à la chaîne française de Radio-Canada nous donnera l'occasion de voir et d'entendre les vedettes **Dominique Michel, Daniel Giraud, Tony Massarelli** et le violoniste **Adrien Avon.**

Les invités présenteront des succès d'hier et d'aujourd'hui, inspirés par le beau temps des vacances et le doux temps des amours.

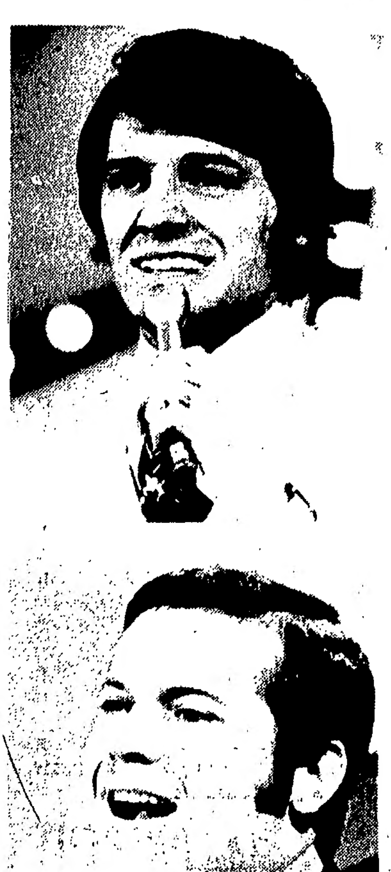
Cette émission estivale sera réalisée par Maurice Dubois, dans le décor des îles enchantées du Saint-Laurent.



Les vedettes et leurs chansons

Michèle Richard, Michel Louvain, Dominique Michel, Daniel Giraud, Tony Massarelli:
Il fait trop beau pour travailler
Daniel Giraud: *Butterfly*
Daniel Giraud et Michel Louvain: *Roule*
Dominique Michel: *Un homme Pauvre Playboy*
Tony Massarelli: *Che Sara*
Tony Massarelli et Michèle Richard: *Parla mi*
Michel Louvain: *Reine des vents*
Michèle Richard et Michel Louvain (accompagnés par Adrien Avon): *la Danse à Saint-Dilon*
Adrien Avon et l'orchestre, dans un pot-pourri de chansons de Gilles Vigneault
Dominique Michel: *les Amours de juillet*
Daniel Giraud: *A mon Hélène*
Michèle Richard: *Harley Davidson*
Michel Louvain: *Mon pays bleu*
Michèle Richard et Michel Louvain: *les Feuilles mortes*
L'amour est bleu
Tony Massarelli: *J'ai le goût de tes lèvres*
Michèle Richard et Michel Louvain: *Vivre au soleil*

Animateurs: Michèle Richard et Michel Louvain
Chorégraphe: George Reich
Chef d'orchestre: Michel Brouillette
Dispositif scénique: Claude Giraud
Costumes: Fernand Rainville
Directeur technique: Claude Godin
Réalisateur: Maurice Dubois





Semaine...

(Suite de la page 16)

Il faut examiner régulièrement les gilets de sauvetage et les remplacer s'ils sont défectueux Ils ne doivent pas servir de coussins ou de pare-chocs.

LE PLEIN D'ESSENCE

Une cuiller à thé d'essence peut avoir la même puissance explosive qu'un baton de dynamite. Soyez extrêmement prudents quand vous faites le plein.

Voyez à ce que le bateau soit bien plein. Ne fumez pas, ne craquez pas d'allumettes et ne branchez rien pendant le plein. Coupez tous les moteurs, ventilateurs et appareils d'où pourraient jaillir des étincelles. Eteignez tous les appareils alimentés par combustible liquide ou gazeux. Fermez les écoutilles et les portes.

Quand vous faites le plein, maintenez le bec du boyau en contact avec l'embouchure du tuyau du réservoir d'essence afin d'éviter toute étincelle statique. S'il s'agit d'un réservoir portatif, enlevez-le du bateau et faites le plein sur la terre ferme. Ne faites pas déborder le réservoir. Essuyez tout trop-plein et déposez en lieu sur les linges dont vous vous êtes servis. Bouchez bien toutes les ouvertures des réservoirs.

Avant de faire démarrer le moteur, ouvrez et aérez avec soin tous les compartiments.

LE DEMARRAGE DES MOTEURS HORS-BORD

Les gens sont souvent projetés par-dessus bord des petites embarcations au moment de faire démarrer le moteur. Assurez-vous que le manchon d'embrayage est dégagé et que la soupape de réglage est en position de " démarrage ". Assoyez-vous avant d'actionner le cordon de démarrage ou de tourner la clé. Faites attention aux modèles qu'il est possible de faire démarrer quand ils sont embrayés.

LES REMORQUES DE BATEAUX

Une voiture qui traine une remorque de bateau peut-être deux fois plus longue et plus difficile à manoeuvrer qu'une voiture seule. Tenez compte d'une distance supplémentaire pour freiner, virer et doubler. Ayez des feux avertisseurs bien visibles et des freins efficaces. Voyez à ce que le dispositif d'accouplage et les raccord s soient assez puissants pour exécuter le travail que vous exigez d'eux.

Assurez-vous que la remorque et le dispositif d'accouplage satisfassent aux lois sur chaque véhicules à moteur. Ne surchargez pas la remorque et vérifiez-la avant chaque voyage et périodiquement au cours du voyage.

LE SKI NAUTIQUE

La conduite dangereuse de bateaux tirant des skieurs constitue un délit en vertu de Code criminel et pourrait coûter au conducteur une amende de jusqu'à $500, ainsi que le retrait de son permis de conduire un bateau pendant un an.

Voici les principaux délits: conduire dans les lieux de natation, les eaux interdites, trop près des installations riveraines et trop près des bateaux, qu'ils soient amarrés ou en marche.

L'absence d'une seconde personne responsable à bord du bateau pour surveiller le skieur et relayer au conducteur les renseignements reçus du skieur, de même que la pratique du ski nautique d'une heure après le crépuscule jusqu'à l'aurore, constituent également des délits en vertu du Code criminel.

L'Association canadienne de ski nautique conseille à tous les skieurs de porter un gilet de sauvetage, dont le plus efficace est un gilet de sauvetage conçu expressément pour les skieurs. Les gilets de sauvetage approuvés par le gouvernement ne sont pas conçus pour le ski nautique. Les ceintures de ski ne sont pas recommandées, mais elles peuvent maintenir le skieur inconscient à la surface de l'eau jusqu'à arrivée de renfort.

LES PAVILLONS DE PLONGEURS

Si vous apercevez un pavillon rouge à bande diagonale blanche, restez à distance. Le pavillon indique qu'un plongeur se trouve sous l'eau dans les environs et que toute interférence par un autre bateau pourrait être dangereuse.

EMBARCATIONS MANUELLES ET VOILIERS

Même la plus simple embarcation exige une certaine habileté pour manoeuvrer. Personne ne devrait s'aventurer seul dans un canot, une chaloupe ou un voilier à moins qu'il soit bon nageur et sache vraiment manoeuvrer. Equilibrez convenablement la charge et veillez en particulier à ne pas surcharger l'embarcation.

Les gilets de sauvetage ou coussins de sauvetage approuvé par ministère des Transports et en bon état sont obligatoires pour chaque personne sur un voilier et sont recommandés pour les chaloupes et les canots. Les personnes qui ne savent pas nager et les enfants devraient porter des gilets de sauvetage en tout temps quand ils sont à bord.

Si une tempête se lève, pointez la proue face au vent. L'embarcation ne chavirera peut-être pas

Ramenez immédiatement une partie de la voile si un fort vent se lève.

Advenant que l'embarcation chavire, restez calme, cramponnez-vous fermement à elle et laissez l'eau soutenir presque tout le poids de votre corps.

L'APPRENTISSAGE

Sachez les plus récentes techniques de respiration artificielle. Elles sont si simples que même un enfant peut les apprendre. Communiquez avec la Croix rouge ou la société ambulancière Saint-Jean de votre localité pour obtenir des renseignements à ce sujet.

Les propriétaires et conducteurs de bateaux de croisière et de petites embarcations commerciales devraient se procurer la brochure intitulée "Guide de sécurité nautique" du ministère des transports, à Ottawa, et connaitre à fond le Règlement sur les petits vaisseaux.

Perfectionnez vos connaissances et vos aptitudes en suivant des cours reconnus de canotage. En voici trois exemples: un cours complet de canotage, donné par les Canadian Power Squadrons; un cours complet de canotage, un cours par correspondance, commandité par la Canadian Boating Federation.

LA COURTOISIE

La conduite imprudente de bateaux à moteur à grande vitesse peut-être particulièrement dangereuse, car les vagues ou les sillons qu'ils provoquent peuvent faire chavirer d'autres embarcations, menacer les nageurs et endommager les installations riveraines et les vaisseaux amarrés. Conduire panne sur panne est l'une des plus courantes infractions des conducteurs aux règles de sécurité sur l'eau et cause un grand nombre d'accidents par la perte de contrôle en cas d'urgence.

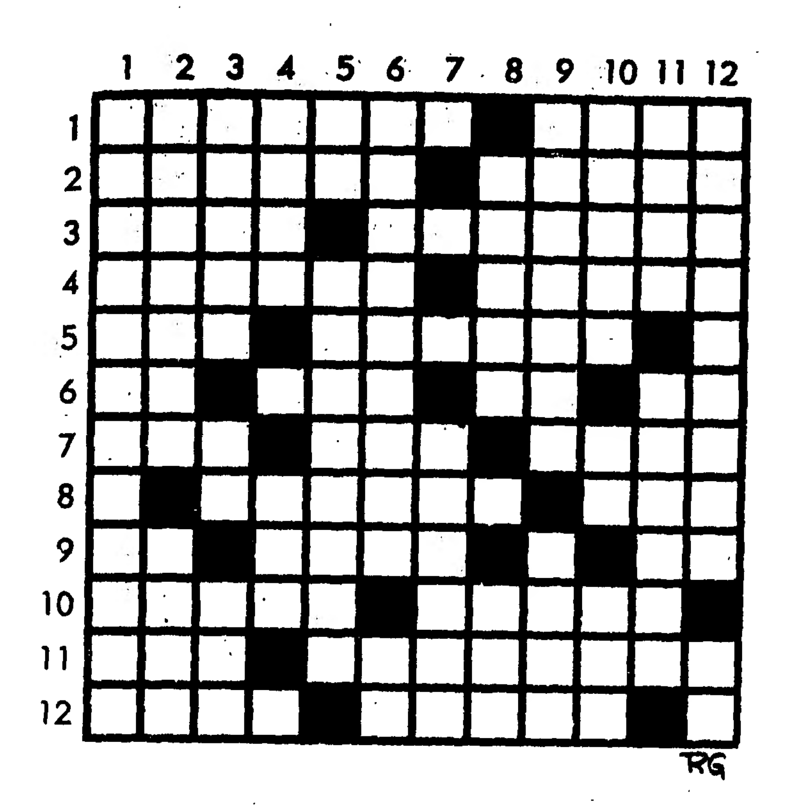
Nous rappelons de nouveaux aux conducteurs que la conduite dangereuse est visée par le Code criminel qui prévoit des amendes de jusqu'à $500 et le retrait possible du permis de conduire sur toutes les eaux du Canada, pendant un an.

Un mot....

(suite de la page 11)

jectif psychédélique a passé dans le langage publicitaire avec le sens de "féérique". A propos d'un supermarché récemment inauguré, et pour vanter ses attraits, on parle d'un spectacle psychédélique permanent pour ménagères de grande banlieue."

MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

1- Qui a l'habitude de se lever de bonne heure. - Partie souterraine d'une maison.
2- Parer à ce qui peut être nuisible. - Femme de mauvaises moeurs.
3- Vicié, corrompu. - Gouverne d'aéronef, pl.
4- Cépage cultivé dans le Midi. - Qui a du bon sens.
5- Indique la répétition. - Sans valeur.
6- Du dialecte provençal. - L'un des Evangélistes. - Dans. Pron. pers.
7- Pluriel de leu. - Dénué d'esprit. - Table pour débiter la viande.
8- Enlever les aspérités d'une surface en grattant. - Canton suisse.
9- Adj. poss. - Suinter. - Altesse Royale.
10- Corps simple doué d'un éclat particulier. - Faire une marque pour se rappeler.
11- Epoque. - Ecarter, faire disparaître.
12- Terme au tennis, pl. - Action de s'emparer.

VERTICAL

1- Ensemble des transformations subies dans un organisme vivant par les substances qui le constituent, pl.
2- Attachement excessif aux richesses. - Donne de l'air, expose au grand air.
3- Du verbe tirer. - Term. d'inf. - Récipient en terre réfractaire.
4- De plus, en outre. - Roi de Juda
5- Nég. - Petit ouvrage de science ou de littérature.
6- Qui vit dans le sable. - Abrév. angl. de long Playing.
7- Oter le lustre, l'éclat.
8- Gantelet garni de fer de plomb. - Oblat de Marie-Immaculée.
9- Excavation naturelle vaste et profonde. - L'inventeur de l'ascenseur.
10- Sans vigueur, sans expression. - Pron. pers. - Dans la rose des vents.
11- Boisson obtenue par la fermentation du raisin, pl. - Instrument qui sert à vanner les grains.
12- Envelopper un corps mort dans un linceul. - Petit ruisseau.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	A	P	I	T	A	T	I	O	N
2	E	P	A	N	O	U	I	R		V	I	E
3	C	I	T	E		L	E	T	T	R	E	S
4	A	N	I	E	R	E		E	N	E		T
5	L	E	S		O		A	R	T		D	O
6	A		S	A	I	T		I		T	E	R
7	M	E	A	T		E	D	E	N		N	I
8	I	N	G	R	A	T		L	A	T	T	E
9	N		E	E	G	E	M		C	R	I	N
10	A	S		S	O		A	U	R	O	S	
11	G	O	A		R	A	T		E	N	T	E
12	E	T	A	L	A	G	E	R		C	E	T

La Sécurité Familiale souhaite bonne fête à ses membres suivants:

SAMEDI, 3 juillet

Jean-Marie, BERGERON
St-Isidore
Albert, CHARTRAND
Edmonton
levis, CLOUTIER
Donnelly

Auguste, HICKEY
Edmonton
Fernando, POULIN
Edmonton
Victor, RINGUETTE
Bonnyville
Guy, ROY
Falher

DIMANCHE, 4 juillet

Annette, BLANCHETTE
Girouxville
Dr. Bernard, BROSEAU
Bonnyville
Paul, HUOT
Edmonton
J.Paul, PILON
Edmonton

LUNDI, 5 juillet

R.P. Albert ALBINI o.m.i.
St-Paul
Henri, LEFEVRE
Prince-George B.C.

Sr Lucienne ROULEAU c.s.c

Edmonton

MARDI, 6 juillet

R. P. Albert CAMPAGNA o.m.i.
Bonnyville
M. l'Abbé Alfred HOUDE
Fort Kent
Joseph, LABBE
Falher
Pierre, LABBE
Girouxville
Donat, SYLVESTRE
Tangente
Laurier, SYLVESTRE
Bonnyville

MERCREDI, 7 juillet

Simon BOISVERT
Dawson Creek, B.C.

Bernard, BOURGEOIS
St-Albert
Mme M.T. Simone LEDET

Edmonton
Dominique, MARTEL
St-Isidore
Jean-Paul, ROY
Edmonton

JEUDI, 8 juillet

Amédée, OUELLET
La Corey
Yvonne, PELCHAT
St-Paul
Sr. Jannette COUILLARD
Edmonton

VENDREDI, 9 juillet

Jos, BOURASSA
Fort Mc Murray
Sr Suzanne DUVAL
Edmonton
Charles, LAFRANCE
Brentwood Bay, B.C.

Eveline, LORD
Fort Kent
Raymond, RAY
Falher

Philippe, SABOURIN
Edmonton

Gérard, St-PIERRE
Edmonton

Napoléon, TREMBLAY
St-Paul

La Fédération...

(suite de la page 7)

ces exceptionnels rendus au baseball amateur.

Les certificats sont remis durant la première semaine du baseball amateur à être tenue au Canada, qui se terminera samedi le 3 juillet.

Le dévouement des récipiendaires, dit le certificat, "a contribué à l'avancement de ce grand sport et au développement physique et mental de la jeunesse canadienne. Le sport amateur ne pourrait pas survivre longtemps sans cet intérêt et ce support."

CHAPELET

JEUDI, 1er juillet
La famille de Monsieur Jules Ouellet de Tangent
VENDREDI, 2 juillet
Monsieur Arthur Morin du Château de Legal

SAMEDI, 3 juillet
Le Conseil LaVerendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton

LUNDI, 5 juillet
La famille de M. et Mme Georges Maure de Falher

MARDI, 5 juillet
La paroisse Cathédrale de St-Paul

MERCREDI, 7 juillet
La paroisse St-Louis de Bonnyville

JEUDI, 8 juillet
Les Dames Colombiennes Conseil LaVerendrye Edmonton

VENDREDI, 9 juillet
Les paroissiens Paroisse Cathédrale de Mc Lennan

SAMDEDI, 10 juillet
Le Conseil LaVerendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton

LUNDI, 12 juillet
La famille de M. et Mme Octave Challier de Falher

MARDI, 13 juillet
Son Excellence Mgr Edouard Gagnon Evêque de St-Paul

MERCREDI, 14 juillet
La paroisse St-Joachin d'Edmonton

JEUDI, 15 juillet
La famille de M. et Mme Paul Mahé d'Edmonton

VENDREDI, 16 juillet
La famille de M. et Mme Irénée Turcotte d'Edmonton

SAMEDI, 17 juillet
Le Conseil LaVerendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton

LUNDI, 19 juillet
La famille de Mme Blanche Dumas de Falher
MARDI, 20 juillet
Radio Edmonton Limitée

MERCREDI, 21 juillet
Les veillards du Chateau de Legal
JEUDI, 22 juillet
Les Dames Colombiennes du Conseil LaVerendrye Edmonton

VENDREDI, 23 juillet
La paroisse St-Vital de Beaumont
SAMEDI, 24 juillet
Le Conseil Laverendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton

LUNDI, 26 Juiller
La famille de M. et Mme Armand Brien de Falher

MARDI, 27 juillet
Son excellence Mgr Edouard Gagnon Evêque de St-Paul

MERCREDI, 28 juillet
La famille de M. et Mme Amédée Brochu de Morinville

JEUDI, 29 juillet
La paroisse St-Emile de Legal
VENDREDI, 30 juillet
Le Conseil LaVerendrye des Chevaliers de Colomb Edmonton
SAMEDI, 31 juillet
Les familles Edouard et Fernand Pahud d'Edmonton

La semaine de la sécurité nautique débute demain

La semaine de la sécurité nautique qui débutera demain, le 1 juillet pour se poursuivre jusqu'au 7, est une initiative du Conseil Canadien de la Sécurité. Pour cette occasion ils ont réuni les résultats de longues recherches sur le canotage et les bateaux de plaisance et ils nous les livrent avec leurs conseils pour promouvoir la sécurité. Chaque conducteur d'une embarcation, expérimenté ou non, devrait se faire un devoir d'approfondir ces conseils qui permettront surement de sauver des vies humaines.

Des études prouvent que, même si les conducteurs de bateaux inexpérimentés sont responsables de beaucoup de désagréments sur nos eaux, la majorité des accidents sont occasionnés par la négligence de capitaines amarinés. Une connaissance approfondie du bon pilotage ne constitue pas une garantie d'immunité en cas d'urgence. Cette connaissance est indispensable pour assurer une plus grande sécurité sur l'eau, mais elle ne saurait remplacer la prise de conscience constante des "règles morales" du bon sens et et la courtoisie, les dénominateurs communs de la sécurité sur l'eau. Les deux sont donc indispensables.

LA SURCHARGE ET LA SURPUISSANCE

La surcharge est l'une des principales erreurs des conducteurs de petites embarcations et la cause de la plupart des accidents sur l'eau.

La charge et la puissance maximales ne doivent pas dépasser celles qui sont recommandées dans les tableaux de capacité du ministère des Transports qui sont affichés dans tous les endroits voulus.

Une règle très simple à suivre: si le bateau semble surchargé, c'est probablement qu'il l'est Ne surchargez jamais les petites embarcations. Assurez-vous de répartir convenablement la charge et voyez à ce que les passagers ne changent pas de place.

Et, si les vagues sont trop fortes, restez sur la terre ferme.

L'EQUIPEMENT DE SECURITE

Les embarcations à moteur et les voiliers de moins de 18 pieds de long doivent conformément au Règlement sur les petits vaisseaux être munis d'un gilet de sauvetage ou d'un coussin de sauvetage, approuvés par le ministère des Transports, pour chaque passager, de deux rames et porte-rame ou de deux avirons, ainsi que d'une écope ou d'une pompe manuelle. Le soir, il faut des feux de navigations. On recommande également cet équipement de sécurité pour les chaloupes et les canots.

Si le bateau est muni d'un moteur intérieur, de réservoirs à essence fixés de manière permanente ou encastrés, d'appareils de cuisson ou de chauffage alimentés par combustible liquide ou gazeux, il faut un extincteur d'incendie de classe Bl.

Quant aux bateaux de plus de 18 pieds de long, on trouvera l'équipement de sécurité requis dans la brochure intitulée " guide de sécurité" du ministère fédéral des transports , à Ottawa.

GILETS DE SAUVETAGE

Quatre-vingt p. 100 des plus de 200 personnes qui se noient chaque année par suite d'accidents sur l'eau ne portent pas de gilets de sauvetage.

La loi exige que toute embarcation soit munie d'un gilet de sauvetage ou d'un coussin de sauvetage approuvés par le ministère des Transports et en bon état, pour chaque passager. Les personnes qui ne savent pas nager et les enfants devraient porter des gilets de sauvetage en tout temps et les autres, quand les conditions de navigation l'exigent.

Les gilets de sauvetage ne sont pas une une garantie de survie dans chaque accident sur l'eau, mais ils ne sont d'aucune utilité s'ils ne sont pas à portée de la main au moment voulu.

(suite à la page 14)

